

République Française.

DÉPARTEMENT

DE L'HÉRAULT

SOUS-PRÉFECTURE

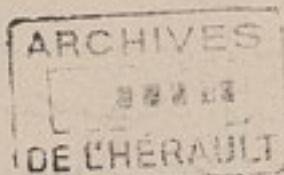
DE LODÈVE

*Chapou
Cabinet.*

OBJET :

Situation industrielle.

Lodève, le 28 7^{bre} 1887



Monsieur le Préfet,

Pour faire suite à mon rapport en date du 24 courant, j'ai l'honneur de vous informer que l'administration de la Guerre vient de délivrer aux fournisseurs de draps pour le habillement des troupes une commande de 4000 mètres par lot.

Cette commande concerne le 1^{er} trimestre de l'exercice 1888; elle est la moitié de celle délivrée chaque année qui était d'habitude de 8 à 10000 mètres par lot.

Cette réduction amènera forcément un chômage évalué, d'après mes informations à deux ou trois jours par semaine. La commande est à peu

pré terminée à l'avance.

Si l'administration de la Guerre
ne fait pas de nouvelles demandes,
il y aura cet hiver de nombreuses misères
à soulager dans les deux centres
manufacturiers de l'arrondissement,
par suite de manque de travail.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet,
l'assurance de mon respectueux dévouement.

Le Sous-Préfet,

Jules Billard

LETTRE DU SOUS PREFET AU PREFET

Lodève 28 septembre 1887

Monsieur le préfet,

Pour faire suite à mon rapport en date du 24 courant, j'ai l'honneur de vous informer que l'administration de la guerre vient de délivrer aux fournisseurs de drap pour l'habillement des troupes une commande de 4000 mètres par lot. Cette commande concerne le 1^{er} trimestre de l'exercice 1888, elle est la moitié de celle délivrée chaque année qui était d'habitude de 8 à 10000 mètres par lot.

Cette réduction amènera forcément un chômage évalué, d'après mes informations, à deux ou trois jours par semaine. La commande est à peu près terminée à l'avance.

Si l'administration de la guerre ne fait pas de nouvelles demandes, il y aura cet hiver de nombreuses misères à soulager dans les deux centres manufacturiers de l'arrondissement, par suite de manque de travail.

Veuillez agréer, monsieur le préfet, l'assurance de mon respectueux dévouement.

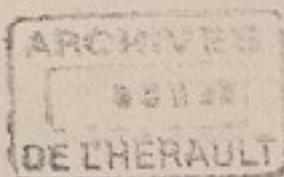
DÉPARTEMENT

DE L'HÉRAULT

SOUS-PRÉFECTURE

DE LODEVE

Cabinet



Monsieur le Préfet

OBJET :

Situation industrielle.

Je vis informé du projet de M. le sous-préfet. Visant fibres, manufacturiers à Lodève, de réduire les salaires de tous leurs ouvriers et ouvrières d'un cinquième pour ceux qui sont à la journée et de baisser de 1/2 à 1/3 la pièce de drap pour les tissés. Cette proposition faite avant-hier soir pour être soumise à l'exécution à partir de lundi, 1^{er} jour de la prochaine quinzaine, n'a pas été acceptée. Néanmoins la résolution définitive des ouvriers ne se manifesterait sans doute qu'à la rentrée des ateliers lundi prochain probablement. Les usines, souffrantes, sont toutes fermées depuis hier à cause de la mort de M. de M... M... M..., veuve de l'ancien député de Lodève, qui était parente de presque tous les manufacturiers.

Il est également question d'une diminution chez M. de Provost, Devaux, et cie.

Je crois que si les ouvriers de l'usine

Monsieur le Préfet de l'Hérault.

Teisserenc acceptent le taux qu'on leur propose
la diminution s'étendra à tous les ouvriers des
autres manufactures.

Je vous ai exposé, dans de précédents rapports,
la situation industrielle de Lodève qui n'est
pas bonne en ce moment, elle préoccupe tout
le monde, surtout à l'approche de l'hiver.

Je vous prie, Monsieur le Préfet,
l'assurance de mon respectueux dévouement

Lefranc Préfet,

tellement

LETTRE DU SOUS PREFET AU PREFET

Lodève, 5 octobre 1887

Monsieur le préfet, Je vous informe du projet de MM Teisserenc Visseq frères, manufacturiers à Lodève, de réduire les salaires de tous leurs ouvriers et ouvrières d'un cinquième pour ceux qui sont à la journée et d'abaisser de 1F à ??? la pièce de drap pour les tisserands. Cette proposition faite avant hier au soir pour avoir son exécution à partir de lundi 1r, jour de prochaine quinzaine, n'a pas été acceptée. Néanmoins la résolution définitive des ouvriers ne se manifesterà sans doute qu'à la rentrée des ateliers lundi prochain probablement. Les usines, sauf une,, sont toutes fermées depuis hier à cause de la mort de MME Vitalis, veuve de l'ancien député de Lodève, qui était parente de presque tous les manufacturiers. Il est également question d'une diminution chez MM Rouquet Devaux et Cie. Je crois que si les ouvriers de l'usine Teisserenc acceptent le taux qu'on leur propose, la diminution s'étendra à tous les ouvriers des autres manufactures. Je vous ai exposé, dans de précédents rapports, la situation industrielle de Lodève qui n'est pas bonne en ce moment, elle préoccupe tout le monde, surtout à l'approche de l'hiver. Veuillez agréer, monsieur le préfet, l'assurance de mon respectueux dévouement.

Le sous-préfet.